FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la municipalité du Canton de Havelock pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

ÉTATS FINANCIERS 2024

Le 10 mars 2025, les états financiers audités de l'année 2024 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants:

1	Revenus de fonctionnement (sources de revenus : taxation foncière, aide financière, frais et intérêt, mutation, etc.)	1 456 702,00 $
2	Dépenses de fonctionnement (toutes les dépenses de la municipalité, incluant les amortissements sur les immobilisations)	1 613 330,00 $
3	Résultats avant conciliation à des fins fiscales (différence entre les revenus et les dépenses - éléments 1 - 2)	(156 628,00) $
4	Conciliation à des fins fiscales (total des amortissements 211 022.00$, utilisation des excédents de 34 363$ pour calibrer le budget, affectation à la réserve élection de (7 300.00$).	238 085,00 $
5	Résultat de l'exercice (addition des éléments 3 à 4)	81 457,00 $

Détails de l'excédent (déficit) accumulé au 31 décembre 2024	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affectés	302 128,00 $
Excédent de fonctionnement affecté	
Cours d'eau	202 423,00 $
Budget suivant (2024)	65 000,00 $
Réserves financières	
Fonds de roulement	20 000,00 $
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	20 350,00 $

La municipalité ne possède aucune dette à long terme à l'exception des quotes-parts de la dette de la MRC qui représentent 0.01$ du 100$ d'évaluation foncière de la municipalité, soit 33 555.00$

RÉALISATIONS DE 2024

- Élaboration et mise en place des protocoles de déploiement automatique en matière de sécurité incendie.
- Pavage du stationnement du garage municipal.
- Travaux de maçonnerie sur l'hôtel de ville.
- Pavage du stationnement de l'hôtel de ville.
- Élection partielle pour le siège de conseiller no.1, siège de conseiller no. 6 et pour le poste de maire.
- Vaccins antigrippaux.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS:

Les élus sont rémunérés en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* qui réglemente la rémunération des élus municipaux, les allocations de dépenses, l'indexation, et les remboursements.

L'article 2 de cette loi prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et de ses autres membres. Ce règlement, #315, a été adopté en date du 3 février 2020 avec indexation annuelle. Aucun changement fait depuis.

Maires et suppléants	**Rémunération de base**	**Allocation non-taxable**	**Total**
Gerald Beaudoin	6 257.36$	3 128.68$	9 386,04$
Hélène Lavallée	9 504,10$	4 752,05$	14 256,15$
Lori Sutton-Carroll	2 732,32$	1 366,16$	4 098,48$
Total			**27 740,67$**

Conseillers	**Rémunération de base**	**Allocation non-taxable**	**Total**
Hélène Lavallée	2 117.74$	1 058,87$	3 176.61$
Thomas Daneau	1 262.17$	631.08$	1 893,25$
Lori Sutton-Carroll	5 245,46$	2 622,73$	7 868,19$
Gregg Edwards	6 156.24$	3 078.12$	9 234,36$
Michael Allen	6 156.24$	3 078.12$	9 234,36$
Vivianne Bleau	6 156.24$	3 078.12$	9 234,36$
Christopher Sherrington	2 153.28$	1 076.64$	3 229,92$
Chelsea Sutton	1 775.18$	887.59$	2 662,77$
Total			**$46 533,82**

Totaux pour maires et conseillers	**74 274,49$**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

« À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs,

une image fidèle de la situation financière de la **Municipalité du Canton de Havelock** au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le rapport de l'auditeur indépendant est disponible pour consultation au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière et sur le site internet de la municipalité : www.mun-havelock.ca

En terminant, je tiens à souligner l'engagement de l'administration dans la saine gestion de la Municipalité.

(original signé)

_____

Hélène Lavallée
Mairesse